

Relevé d'informations

▲ Rappel ordre du jour :

Introduction :

Thierry BURLLOT, Président de la C.L.E du SAGE Argoat Trégor Goëlo
Marc de LA FOREST DIVONNE, Sous Préfet de Guingamp

1. Cadre général d'élaboration des SAGE à l'échelle de la Bretagne

- Rappel du cadre actuel de la gestion de l'eau
- La mise en œuvre des S.A.G.E : contenu (documents à produire) et grands principes
- A l'échelle de la Bretagne : état d'avancement des S.A.G.E(s) et politiques de l'A.E.L.B dans l'accompagnement et l'élaboration des SAGE(s)

Intervenant : Philippe SEGUIN - Agence de l'Eau Loire Bretagne (A.E.L.B)

2. Présentation d'un SAGE finalisé – Témoignages / retour d'expérience

- Cadre général : Etat d'avancement et enjeux
- La mise en œuvre des instances décisionnelles et juridiques du S.A.G.E : principes retenus
- Les grandes phases d'élaboration du SAGE : présentation des méthodologies retenues et des outils développés
- Les difficultés rencontrées en lien avec la phase d'élaboration du SAGE

Intervenant : Laurent LIDOUREN – C.D.C du Pays de Quimperlé – SAGE Elle Isole Laïta

3. Mise en place des commissions thématiques et techniques (propositions)

4. Validation du calendrier de travail

▲ Liste des personnes présentes

Représentants C.L.E du SAGE Argoat Trégor Goëlo :

Représentants « Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux »

Thierry BURLLOT, CDC Lanvollon Plouha/Vice-président Pays de Guingamp en charge des politiques de l'eau
Yannick LE GUENNIC, CDC du Kreiz Breiz
Vincent LE MEAUX, Conseil Général des Côtes d'Armor
Philippe COULAU, Syndicat mixte du Schéma Cohérence Territoriale (S.C.o.T) du Goëlo-Trégor
Sylvie COLOBERT, CDC "Le Leff Communauté"
Philippe SALIOU, CDC Pays de Bégard
Ismaël ANDRE, Communes de Perros-Guirec et Mantallot

Yves CHESNOT, Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Jaudy
René GUILLOUX, Syndicat mixte du Schéma Cohérence Territoriale (S.C.o.T) du Pays de Guingamp
Jacques ROBIN, CDA Lannion Trégor
Josiane CORBIC, Conseil Régional
Michel LORGUILLOUX, CDC Bourbriac
Marcel TURUBAN, CDC de la presqu'île de Lézardrieux
Jean Pierre GUINTINI, Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA)
Germain SOL DOURDIN, Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien (SMJGB)
Alan DOMBRIE, Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA)
Maurice GOARIN, CDC Paimpol Goëlo
Jean Jacques COTON, CDC des Trois rivières
Christian LE MAITRE, Maire de Lantic
Yvon LE PUT, Syndicat intercommunal du Goëlo
Joël GAUTIER, Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable (S.D.A.E.P)

Excusés :

Jean NICOLAS, Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor
Gilles DECLOCHEZ, S.C.O.T du Trégor Goëlo

Absents :

Guy CONNAN, Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien (SMJGB)
Philippe DELSOL, Conseil général 22
Annie LE HOUEROU, Conseil général 22
Anna LE BOUR, CDC de Belle Isle en Terre
Bernard HAMON, CDC Guingamp Communauté
Jean Paul LE CALVEZ, CDC du Trieux
Guy LE BOZEC, CDC Centre Trégor
Yves LE GUEN, CDC Pays de Quintin et communes isolées

Représentants « Collège des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations »

Laurent BOUTIER, Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne
Yves DROUMAGUET, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Patrice DRILLET, Fédération des coopératives agricoles des Côtes d'Armor
Yves LE BIHAN, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor
Marie Magdeleine DE KERMEL, Syndicat départemental de la propriété privée rurale
Jean-François DELATTRE, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Florence LE SAINT, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Laurent DABOUINEAU, Vivarmor Nature
Louis HAMON, Association de consommateurs - UFC - Que Choisir
Gilles HUET, Eau et Rivières de Bretagne
Didier AUZOU, Section régionale de la conchyliculture de la Bretagne Nord
Jacqueline CAPLAT, Côtes d'Armor Nature Environnement
Yannick HEMEURY, Comité Local des pêches

Excusés :

Olivier SAMICA, Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Jean Paul LAMOUR, Association de sauvegarde des moulins de Bretagne

Absents :

Maurice LE BRANCHU, Fédération Départementale des Associations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

Rémi LE GUEN, Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (INPACT) Bretagne

Jean Pierre RICHARD, Usagers des rivières/loisirs

Thierry POLLET, France Turbot

Yves LE ROUX, Comité Départemental du Tourisme (C.D.T)

Représentants « Collège de l'Etat et de ses établissements publics »

Marc de LA FOREST DIVONNE, Sous Préfet de Guingamp

Daniel SALAUN, Mission Inter Service de l'Eau (M.I.S.E 22)

Yves GUILLOU, Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (D.D.E.A 22)

Pascal HUS, Office national de l'eau et des milieux aquatiques (O.N.E.M.A)

Dominique DUCHE, Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (C.E.V.A)

Philippe SEGUIN, Agence de l'Eau Loire Bretagne

Monsieur le Directeur ou son représentant, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (I.F.R.E.M.E.R)

Monsieur le Directeur ou son représentant, Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A)

Excusés :

Serge LE DAFNIET, Direction Régionale de l'Environnement - Région Bretagne (D.I.R.EN)

Absents :

Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne

Autres participants :

Catherine BAUDET, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor

Tiphaine GUILBAULT, Coordinatrice SAGE A.T.G

Excusés :

Vincent TETU, Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA)

Sylvain LAVAUUR, Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien (SMJGB)

▲ Relevé d'information

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions (synthèse)
Introduction par Thierry BURLLOT, <i>Président de la C.L.E du SAGE Argoat Trégor Goëlo</i>	Thierry BURLLOT remerciant Monsieur le Sous Préfet de sa présence précise que les termes du débat sur la mise en œuvre d'un grand SAGE (incluant le SAGE Baie de Lannion) sont à nouveau ouverts et que la création d'un Etablissement Public Territorial de Bassin (E.P.T.B) commun à l'échelle de ces territoires pour la mise en œuvre des programmes d'actions préconisés par les SAGE(s) est une question qui pourra se poser.

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions (synthèse)
	<p>Thierry BURLLOT rappelle sa vision du SAGE « <i>comme un outil au service de l'aménagement du territoire</i> ».</p> <p>En terme de calendrier Thierry BURLLOT précise sa volonté de voir le bureau de la C.L.E ainsi que l'ensemble des commissions thématiques réunit pour la fin du mois de décembre pour entamer dès le mois de janvier 2010 l'état des lieux du SAGE avec des instances de réflexions et de décisions opérationnelles.</p> <p>Thierry BURLLOT invite l'ensemble des membres de la C.L.E à prendre connaissance du dernier numéro publié par l'association Eau et Rivières (N°148) qui consacre un dossier spécial à la thématique des SAGE(s).</p>
<p>Introduction par Marc de LA FOREST DIVONNE, Sous Préfet de Guingamp</p>	<p>Monsieur le Sous Préfet rappelle sa contribution et son attachement à la création et la mise en œuvre du S.A.G.E Argoat Trégor Goëlo et souligne l'importance du rôle confié à la C.L.E en tant que véritable parlement local de l'eau.</p>
<p>1. Cadre général d'élaboration des SAGE à l'échelle de la Bretagne</p> <p><i>Intervenant : Philippe SEGUIN - Agence de l'Eau Loire Bretagne (A.E.L.B)</i></p>	<p>Voir diaporama n°1 en pièce jointe</p>
<p>2. Présentation d'un SAGE finalisé – Témoignages / retour d'expérience</p> <p><i>Intervenant : Laurent LIDOUREN – C.D.C du Pays de Quimperlé – SAGE Elle Isole Laita</i></p>	<p>Voir diaporama n°2 en pièce jointe</p>
<p>3 . Mise en place des commissions thématiques et techniques (Propositions)</p>	<p>Le règlement intérieur est rappelé pour préciser le cadre des délibérations et votes qui concernent les commissions thématiques du S.A.G.E :</p> <p>« <i>Leur composition est arrêtée par le président après avis du bureau.</i></p> <p><i>Le président de la CLE désigne les <u>présidents</u> et <u>rapporteurs</u> des commissions.</i></p> <p><i>Ces commissions seront obligatoirement présidées par un membre de la CLE issus du collège des élus. Les membres de la CLE peuvent participer à toutes commissions ainsi créées s'ils le désirent ».</i></p> <p>Le rôle des commissions est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Formuler des propositions à la CLE (pour validation) tout au long de l'élaboration du SAGE ▲ Elargir la concertation aux acteurs non membres de la CLE

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions (synthèse)
	<p><u>Le rôle de chaque membre est de :</u></p> <p>▸ Partager la connaissance du territoire / les expériences de chacun et relayer l'information</p> <p>Quatre commissions thématiques de travail sont proposées aux membres de la C. L.E. Les thématiques générales sont exposées accompagnées des sujets qui seront à traiter au sein de chacune d'entre elles. La liste proposée n'est pas exhaustive et la proposition est faite de voir traiter les points suivants à l'ordre du jour des réunions d'installation de chaque commission :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Composition de la commission (complément ou réajustement si besoin), rôle et validation des grands principes de fonctionnement 3. Liste des thèmes à aborder au sein de la commission 4. Recensement des besoins des membres en formation - information 5. Planification prévisionnelle 6. Avis de la commission sur le rôle et la composition d'un groupe d'experts <p>Voir diaporama n°3 en pièce jointe</p> <p>La liste des commissions sera joint au compte rendu pour recueillir les inscriptions.</p>
<p>4. Interventions membres de la C.L.E (par thématique)</p>	<p>« Etat des lieux à réaliser dans le cadre du SAGE » :</p> <p>Jean Pierre GUINTINI précise que l'historique de la création des structures de bassins versants en Bretagne antérieur à la création des SAGE(s) permet aujourd'hui de bénéficier à l'échelle du périmètre du SAGE d'un nombre d'étude et de données conséquentes qu'il conviendra de compiler et d'analyser.</p> <p>« Carénage des bateaux »</p> <p>Yannick HEMEURY interpelle les membres de la C.L.E sur la sous utilisation des installations dédiées au carénage des bateaux et précise que les problèmes de pollutions engendrés par ces pratiques sont sujettes à des conflits d'usage entre les plaisanciers, les ostréiculteurs et les pêcheurs à pied.</p> <p>Vincent LE MEAUX précise que le Conseil Général s'est doté depuis peu de la compétence « police des ports maritimes de commerce et de pêche » et devra s'emparer de cette problématique.</p> <p>« Assainissement non collectif »</p> <p>Jean Jacques COTON, pose la question de savoir quelle solution ont les collectivités locales pour recourir à la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectif dans la bande des 100 mètres le long du littoral et interpelle les représentants de l'état à ce sujet.</p> <p>Daniel SALAUN précise que la réglementation concernant les dispositifs d'assainissement non collectif vient d'être révisée et souligne la problématique des</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions (synthèse)
	<p>rejets directs sur le littoral.</p> <p>Le sous préfet précise que la « réhabilitation » de ces systèmes appelle à des jugements au cas par cas de la part des services de l'état.</p> <p>Thierry BURLLOT intervient en précisant que la C.L.E va se saisir de cette problématique pour y apporter les éclairages nécessaires.</p> <p>« Organisation étapes de travail du SAGE A.T.G »</p> <p>Thierry BURLLOT précise que la première étape relative à l'élaboration du SAGE consiste à réaliser un état des lieux des données disponibles à l'échelle des bassins versants du périmètre et pose la question du recours à un bureau d'étude dans cette étape de travail ou d'un travail réalisé entièrement en régie. T. BURLLOT propose que le premier bureau de la C.L.E étudie cette question, et rappelle que l'expertise développée par les structures de bassins versants est un élément déterminant dans le calendrier de réalisation de cette première phase de travail.</p> <p>L'attention est portée sur les démarches pédagogiques qui devront également être entreprises durant tout le processus d'élaboration du S.A.G.E pour permettre à chaque concitoyen de s'approprier les problématiques qui seront soulevées à la lumière du diagnostic.</p> <p>Germain SOL DOURDIN insiste sur l'importance du rôle que devra jouer le comité technique (<i>composé des techniciens des structures associées à la démarche SAGE et des services de l'état</i>) comme instance d'expertise au service de la C.L.E et des commissions techniques et propose qu'une convention entre la structure porteuse et les syndicats de bassins versants puisse officialiser l'organigramme des groupes de travail (comité technique, commissions thématiques, bureau, C.L.E) et leur niveau d'intervention dans les processus de prise de décisions.</p> <p>Janine LE BECHEC interpelle les membres de la C.L.E sur le calendrier d'élaboration du SAGE en alertant sur les élections programmées en 2014 et la nécessité de clôturer le SAGE à cette échéance pour ne pas voir la mise en œuvre du programme d'action préconisé par le SAGE reportée.</p>
<p>Conclusion par Thierry BURLLOT, <i>Président de la C.L.E</i></p>	<p>Thierry BURLLOT invite les membres du bureau de la C.L.E à prendre date de la première réunion du bureau de la C.L.E qui se tiendra le mercredi 28 octobre à 17H45 à la salle polyvalente de Coatascorn.</p>